



RAPPORT DE SITUATION N°13 SUR LA FLAMBEE DE CHOLERA AU BURUNDI

11 février 2019 (données du 4 au 10 février 2019 à 08 h00)

POINTS SAILLANTS

Bujumbura :

- Du 4 au 10 février 2019, 7 nouveaux cas dont 1 cas en provenance de Kanyosha (un convoyeur de véhicule venu de Rumonge qui séjournait à Bujumbura), 3 cas en provenance de Buterere, 2 cas en provenance de Buyenzi et 1 cas en provenance d'Isale ont été enregistrés au CTC de l'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC).
- La majorité des cas de choléra notifiés provient de la commune de Ntakangwa, répartis entre la zone de Kinama et celle de Buterere.
- Hormis la zone de Buyenzi qui a enregistré 2 nouveaux cas au cours de la semaine, les autres zones qui avaient enregistré au moins un cas la semaine dernière n'ont plus notifiées des cas. Il s'agit de Kajaga, de Nyakabiga, Maramvya et de Kamenge.
- La situation de choléra dans à Bujumbura du 18/12/2019 au 10/02/2019 se présente comme suit :
 - Patients encore hospitalisés : 3 ;
 - Total sorties guéris : 32
 - Cumul décès : 1 (létalité 2,8%)
 - Cumul des cas : 36.

Rumonge :

- Depuis le 22 janvier 2019, aucun nouveau cas de choléra n'a été admis au CTC Rumonge.
- **149 cas** ont été notifiés dont 1 décès.
- Taux de létalité : 0,67%
- Le CTC de Rumonge reste ouvert.
- La surveillance épidémiologique continue.

Au total, du 18 décembre 2018 au 10 février 2019, **185 cas** ont été enregistrés dont 170 cas sortis guéris, 3 cas encore en hospitalisation et 2 décès (létalité : 1,1%).

CONTEXTE

Suite à la déclaration officielle de l'épidémie de choléra dans le district sanitaire de Rumonge par le Ministre de la Santé Publique et la Lutte contre le SIDA le 28 Décembre 2018, le MSPLS avec l'appui des partenaires a mis en place une riposte visant à contenir cette épidémie. Depuis le début du mois de Décembre, les pluies diluviennes ont entraîné des inondations dans les zones côtières du lac Tanganyika occasionnant les débordements des latrines, fosses septiques et les égouts.

Les personnes les plus exposées sont celles vivant dans des quartiers les plus surpeuplés où l'assainissement est précaire. Le Burundi a enregistré le premier cas de choléra en 1978.

Depuis cette période, il s'observe des recrudescences des cas dans les provinces riveraines du lac Tanganyika et dans la plaine de l'Imbo.

MISE A JOUR DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Les tableaux et figures sont générés à partir des listes linéaires des CTC contenant tous les cas répondant à la définition des cas.

Figure 1. Distribution des cas de choléra par date de début des symptômes, Burundi

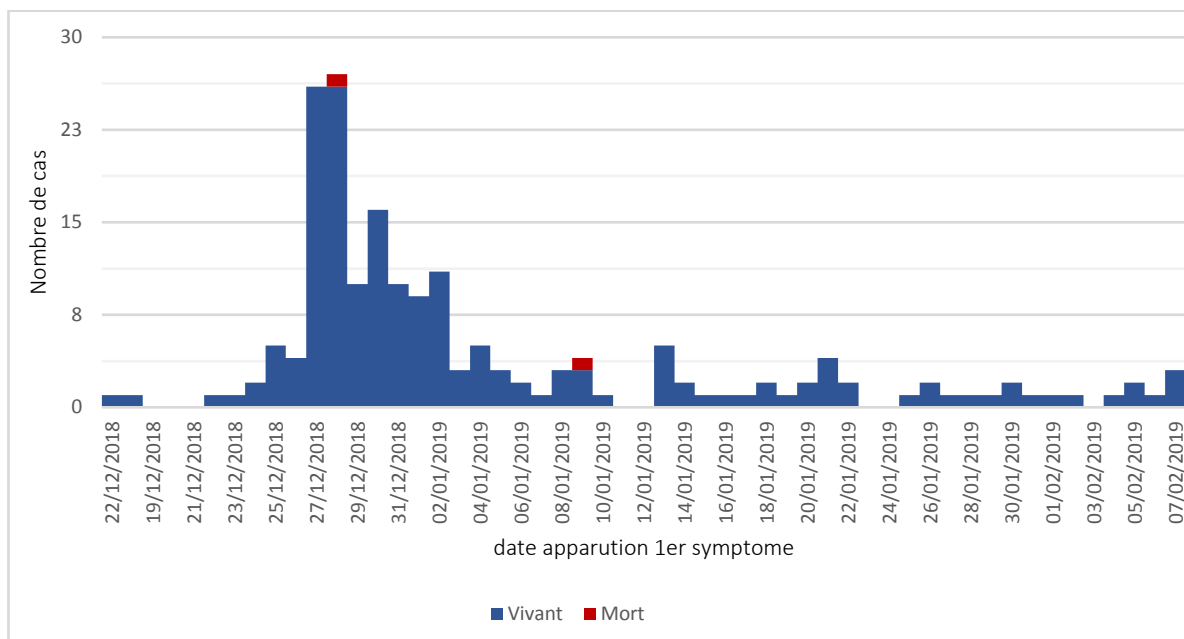


Figure 2. Distribution des cas de choléra par date de début des symptômes, Bujumbura, Burundi

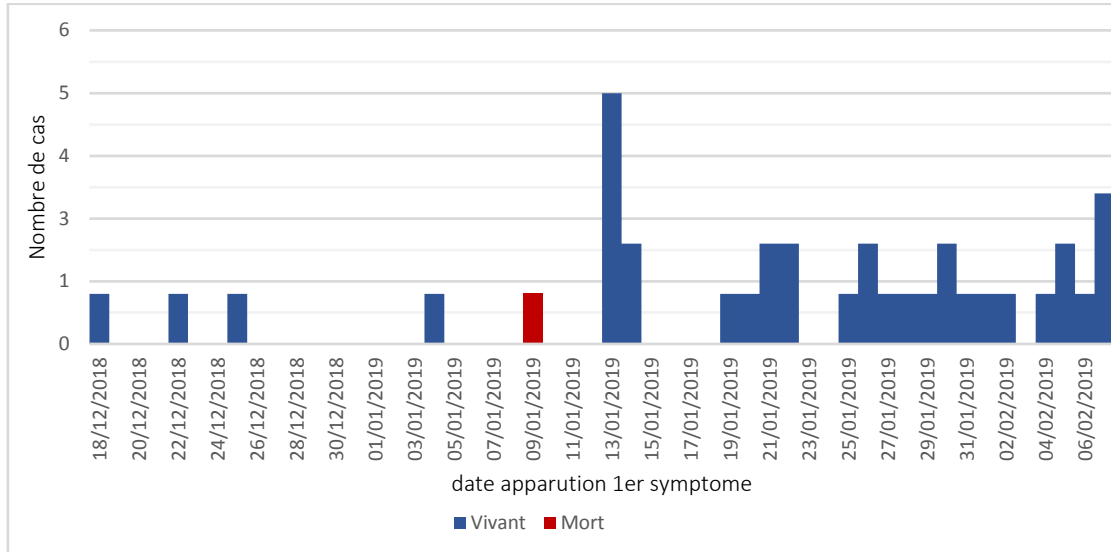


Figure 3. Distribution des cas de choléra par date de début des symptômes, Rumonge, Burundi

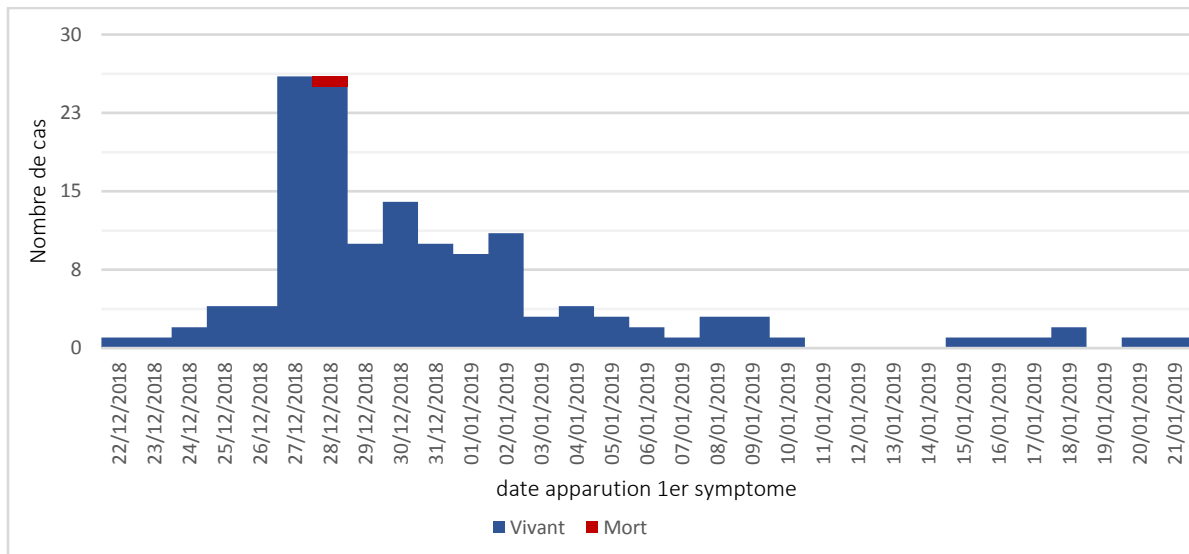
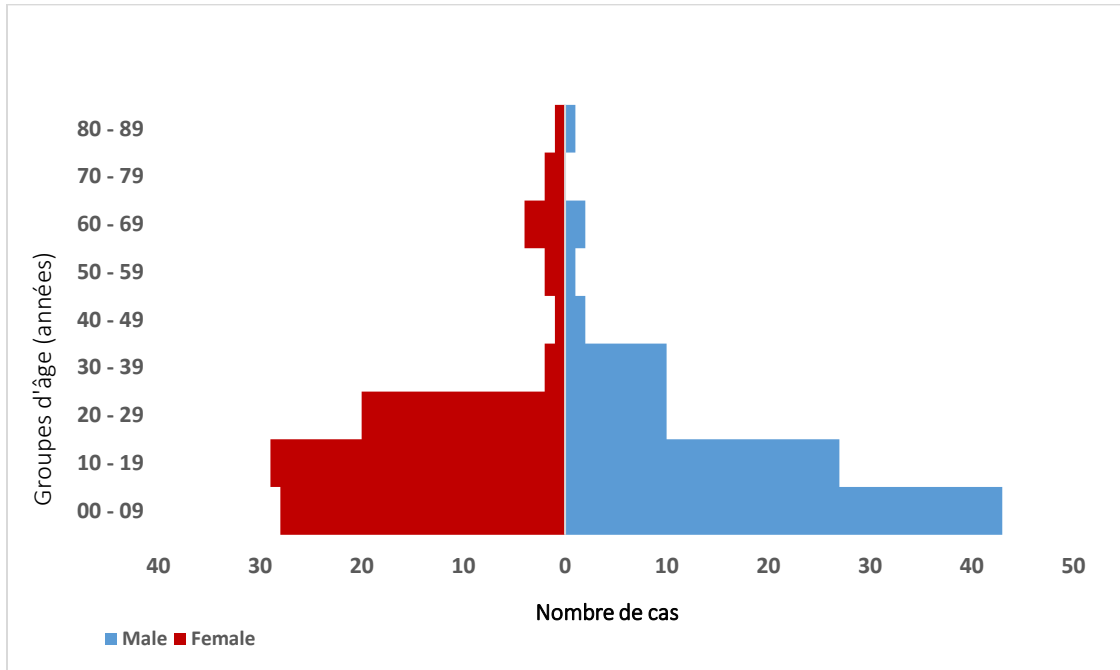
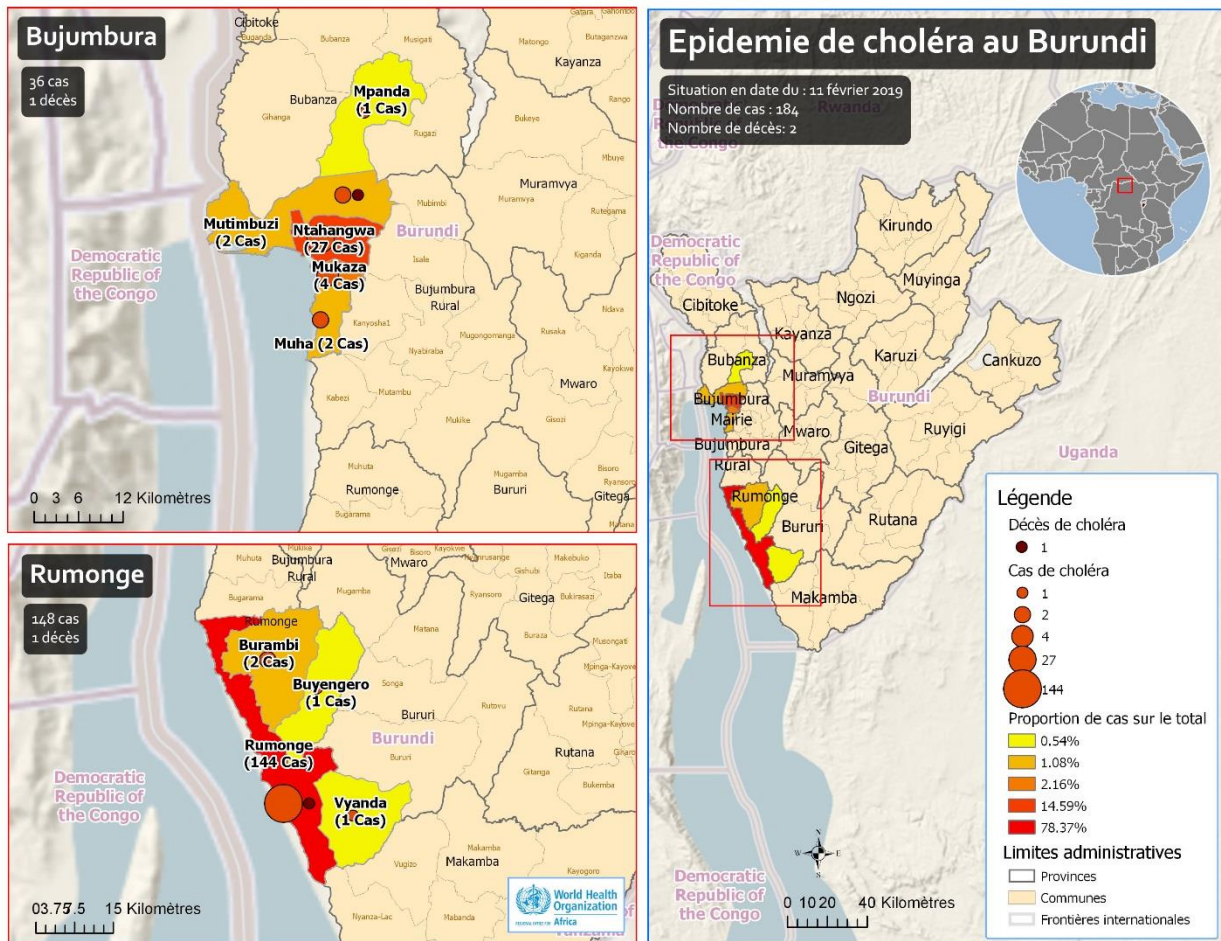


Figure 4. Pyramide d'âge et par sexe des cas de choléra, Burundi



Carte 1. Distribution des cas de choléra par commune de provenance, Burundi



SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET DE LABORATOIRE

Bujumbura :

- La liste linéaire continue à être renseignée quotidiennement par la responsable du SIS du district sanitaire de Bujumbura Centre qui la transmet à la DNSIS, qui, à son tour, la partage avec ses partenaires.
- Du point de vue de l'âge, 33% des patients ont moins de 14 ans et 67% ont 15 ans et plus. La répartition par sexe, le ratio Femme/Homme est de 1 (18/18).
- Les résultats de la recherche active des cas suspects de choléra effectuée dans la zone de Kinama seront partagés au courant de la semaine épidémiologique 6.
- Le prélèvement des échantillons des selles a été effectué chez 31 patients sur les 36 et envoyés au laboratoire national de santé publique (INSP). Les résultats font état de 19 échantillons testés positifs, 5 négatifs et 7 encore en attente des résultats.

Rumonge :

- La surveillance continue bien que le dernier cas remonte au 22 janvier 2019.

PRISE EN CHARGE

Bujumbura :

- La prise en charge est effectuée au CTC de l'HPRC suivant les protocoles de traitement, les intrants sont disponibles.
- A la date du 10 février 2019, 3 patients étaient encore en hospitalisation.

Rumonge :

- Après le départ de MSF le 25 janvier 2019, le district sanitaire de Rumonge a pris la relève avec 8 infirmiers et 4 travailleurs qui assurent la permanence au CTC.
- Les intrants restent disponibles et en quantité suffisante.

MOBILISATION SOCIALE

- La sensibilisation continue avec les agents de santé communautaires.

INTERVENTIONS EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Bujumbura :

- La pulvérisation est faite dans les ménages de provenance des cas ainsi que dans les ménages voisins par les TPS des districts sanitaires de Bujumbura Mairie en collaboration avec la Croix Rouge Burundaise (CRB).

Rumonge :

- Traitement de l'eau du lac Tanganyika avec un kit five et du chlore par la croix rouge et le commissariat chargé de la protection civile continue.
- Approvisionnement des bladders installés dans la ville de Rumonge continue mais le rythme n'est plus régulier suite aux pénuries de carburant.

COORDINATION

Bujumbura :

- Les réunions de taskforce se poursuivent une fois par semaine au niveau national et connaît la participation du médecin provincial et du médecin chef du district sanitaire de Bujumbura centre.

Rumonge :

- Participation du Médecin provincial dans une réunion de sécurité autour du Gouverneur de Rumonge où le Directeur de la province sanitaire a présenté aux participants la situation actuelle du choléra et les défis à relever pour éviter la recrudescence des cas.

DEFIS ET PROBLEMES

A Bujumbura :

- L'accès insuffisant à l'eau et les conditions d'hygiène précaires dans les zones provenance des cas de choléra.
- La saison de pluie en cours susceptible d'entretenir les inondations et favoriser la propagation de choléra.

A Rumonge :

- La prise en charge du personnel qui fait la permanence au CTC en attendant la déclaration de la fin de l'épidémie.

ACTIONS REQUISES

- Finaliser et partager le rapport des résultats de la recherche active des cas suspects de choléra effectuée dans la communauté à Bujumbura.
- Réaliser la formation des prestataires des soins des districts sanitaires à risque de choléra sur la prise en charge clinique des cas de choléra.
- Former les titulaires des centres de santé, les TPS, les agents de santé communautaire du district sanitaire de Bujumbura Sud sur la mise en place du système d'alerte précoce vis-à-vis des maladies à potentiel épidémique.
- Continuer les activités de communication.